



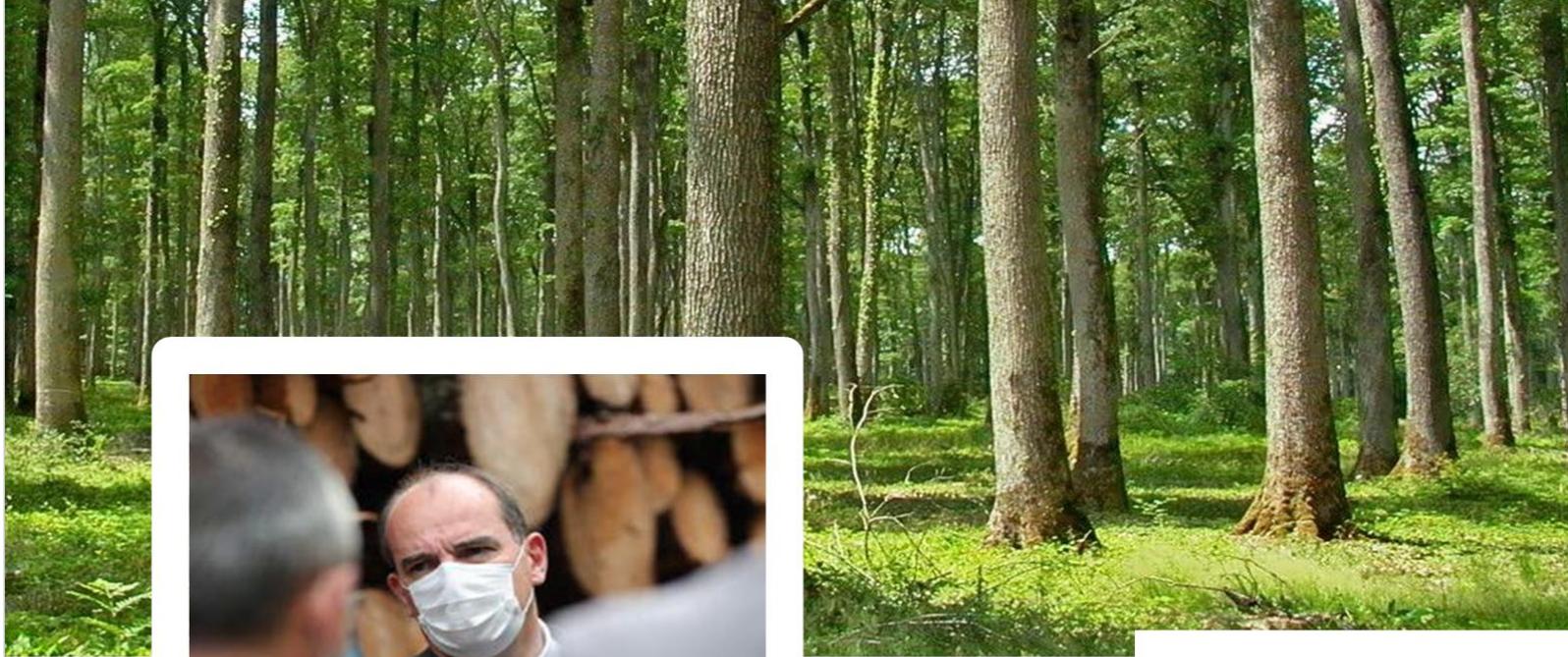
Dossier de presse • Mardi 19 octobre 2021

## Les assises de la forêt et du bois



## Table des **matières**

Ce que disent les ministres.....	4
Des réunions pour partager 1 même idée de la forêt française .....	6
Des défis multiples entre environnement, économie et société.....	7
Le gouvernement travaille avec les professionnels des métiers de la forêt et du bois .....	9
L'État déjà engagé grâce au plan France relance .....	10
Le plan d'investissement France 2030 au service des métiers du bois .....	11
Comment et quand les Assises de la forêt et du bois vont-elles travailler ? .....	12
Les groupes de travail.....	12
Le calendrier de travail.....	13
Comment participer aux travaux des Assises ? .....	15
Si vous voulez nous contacter : .....	16



Ce dossier a été préparé par 4 ministres :

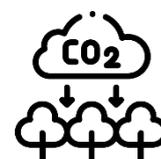
- Julien Denormandie,  
ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Emmanuelle Wargon,  
ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition écologique,  
chargée du Logement
- Agnès Pannier-Runacher,  
déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la  
Relance, chargée de l'Industrie
- Bérangère Abba,  
secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique,  
chargée de la Biodiversité.

## Ce que disent les ministres

En France, les forêts sont utiles pour 3 principales raisons :



- Des raisons économiques  
comme fournir du bois pour construire des maisons.
- Des raisons de société  
comme se promener en forêt.
- Des raisons écologiques car les arbres  
peuvent retenir le carbone.



Le carbone est responsable du réchauffement climatique.

Les arbres absorbent le carbone et le transforment en oxygène.

L'oxygène est indispensable à la vie.

Pour mieux gérer les différents besoins,  
la France doit travailler avec les autres personnes  
concernées par les métiers du bois.

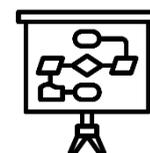


Ensemble, ils doivent faire attention à protéger nos forêts.



Le plus important est d'adapter nos forêts au changement climatique.

Ainsi le Président de la République a présenté un plan d'action :  
Le Plan France 2030.



Ce plan prévoit de continuer les efforts pour :

- Diminuer la consommation d'énergie **primaire**.

L'énergie primaire c'est l' énergie non transformée comme le pétrole ou le rayonnement solaire.

L'énergie primaire produit des **gaz à effet de serre**.

Les gaz à effet de serre sont responsables de l'augmentation de la température de la terre.

C'est mauvais pour la planète.

- Augmenter les constructions en bois.
- Développer l'utilisation des co-produits du bois.

1 co-produit est un produit créé en même temps qu'un autre produit.

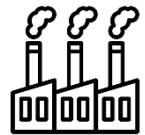
Par exemple la cellulose est une fibre contenue dans le bois.

La cellulose sert à fabriquer du papier.

- Replanter des arbres plus résistants dans les forêts.

Les réunions avec toutes les personnes concernées vont permettre de trouver des solutions pour garder un équilibre entre :

- nos besoins en bois
- et planter de nouveaux arbres.



## Des réunions pour partager 1 même idée de la forêt française



La forêt française est la 4<sup>ème</sup> plus grande forêt d'Europe.

Le 24 juillet dernier, le Premier Ministre a annoncé  
le lancement des Assises de la Forêt et du Bois.

Les assises sont des réunions entre les professionnels  
des métiers du bois.

L'objectif est de trouver des solutions avant la fin  
de l'année pour :

- Utiliser toutes les ressources de la forêt.
- Conserver les forêts françaises.



## Des défis multiples entre environnement, économie et société

La forêt souffre beaucoup du changement climatique.

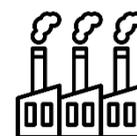


Elle est aussi une solution pour lutter contre les effets du changement climatique.

C'est pourquoi l'Etat Français et l'Europe souhaitent avoir une activité neutre en carbone d'ici 2050.



Une activité neutre en carbone, c'est trouver un équilibre entre la production de carbone et la capacité des arbres à absorber le carbone.



Le carbone est produit par exemple quand on fait brûler du pétrole ou du charbon.

Il est important de protéger les forêts par exemple en créant des réserves biologiques.



Une réserve biologique est un espace naturel interdit au public pour protéger :

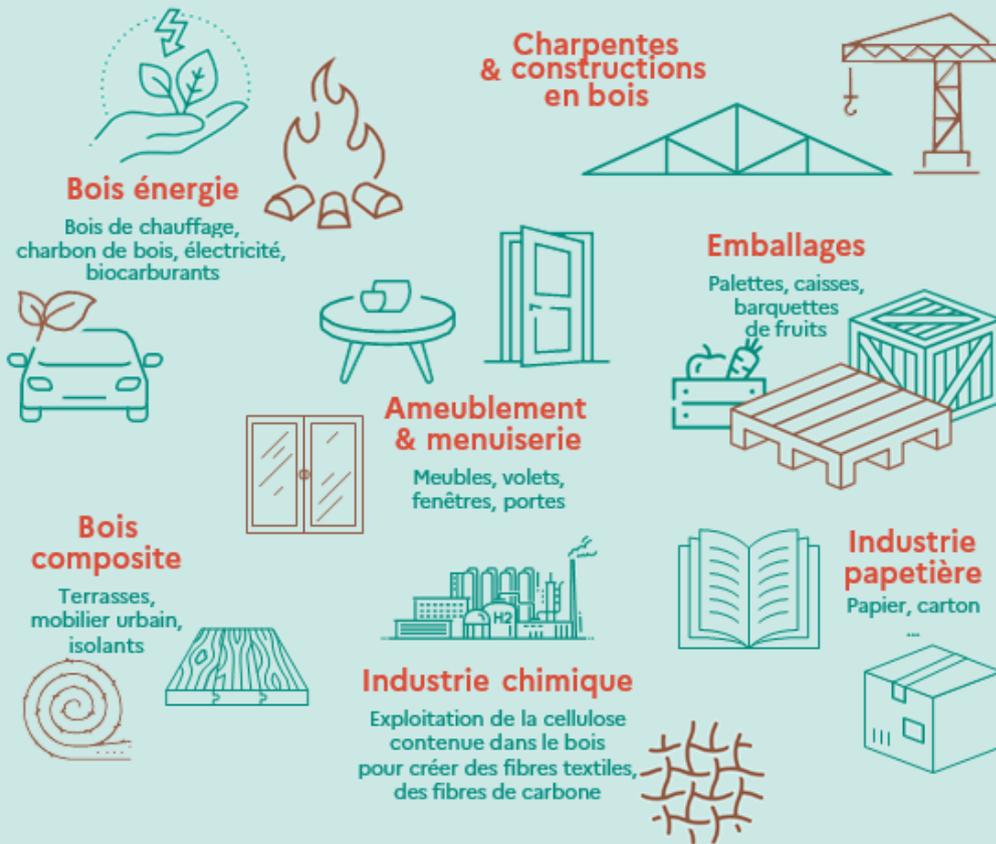
- Les végétaux
- Les animaux.



Les réunions entre professionnels des métiers du bois vont décider comment protéger au mieux les forêts.

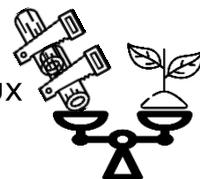


## LES UTILISATIONS DU BOIS



## Le gouvernement travaille avec les professionnels des métiers de la forêt et du bois

En France, chaque année, les nouveaux arbres sont plus nombreux que le bois coupé.



Cela signifie qu'on peut couper plus de bois et garder quand même un équilibre.

Cela permettra aussi d'augmenter les revenus financiers des métiers du bois.

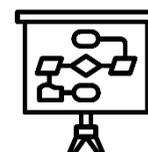


Dans le monde la consommation de bois a beaucoup augmenté.

Les scieries françaises ne produisent pas assez de bois.

Une scierie est une entreprise qui découpe les arbres, par exemple en planches.

Au début de la pandémie du coronavirus, le gouvernement a mis en place le Plan France Relance.



L'objectif du plan est d'aider financièrement les entreprises.

Ce plan de relance va permettre aux scieries :

- De se moderniser
- De vendre davantage de bois aux pays qui en ont besoin.

## L'État déjà engagé grâce au plan France relance

En décembre 2020, les professionnels des métiers du bois ont proposé au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation un projet pour adapter les forêts aux changements climatiques.

Grâce au plan France Relance, l'État a donné beaucoup d'argent pour ce projet.



Cet argent permet de :

- Reboiser les forêts.
- Moderniser les entreprises des métiers du bois.
- Augmenter la production de produits du bois.
- Mettre en place des solutions qui utilisent moins de carbone.

Pour poursuivre les efforts, le premier ministre a promis de débloquer encore plus d'argent.



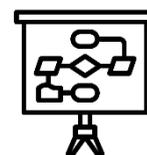
## Le plan d'investissement France 2030 au service des métiers du bois

Le 12 octobre 2021, le président de la République a annoncé un nouveau plan pour aider les entreprises à :

- Se moderniser
- Être plus écologique.

Par exemple, être plus écologique

c'est protéger la nature en produisant moins de déchets.



Ce nouveau plan s'appelle le Plan France 2030.

Le Plan France 2030 permet de débloquer encore plus d'argent pour atteindre les objectifs.



Par exemple, il y aura de l'argent pour développer les co-produits du bois.

1 co-produit est un matériel créé en même temps qu'un autre produit.

Par exemple la cellulose est une fibre contenue dans le bois.

On peut utiliser la cellulose pour créer des emballages écologiques.



## Comment et quand les Assises de la forêt et du bois vont-elles travailler ?

Les assises sont des réunions de travail avec des représentants de tous les métiers du bois.

Ces assises ont commencé le **19 octobre 2021** avec :



- Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée du Logement,
- Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie
- Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité.

### Les groupes de travail

Il y a 4 groupes de travail :

#### 1. Le 1<sup>er</sup> groupe



Il va travailler sur la manière de trouver une équilibre entre :

- La production de carbone et

- La capacité des arbres à retenir le carbone.



## 2. Le 2<sup>ème</sup> groupe

Il va réfléchir sur la manière de rendre les forêts plus résilientes.

La résilience, c'est la capacité d'une forêt à guérir après avoir eu des perturbations comme :

- Le feu
- La tempête...



## 3. Le 3<sup>ème</sup> groupe

Il va travailler sur la manière dont les entreprises doivent se moderniser pour utiliser toutes les ressources :

- Du bois
- Des coproduits du bois

## 4. Le 4<sup>ème</sup> groupe

Il veut réfléchir à créer des lieux de discussions entre tous les professionnels du bois pour :

- Mieux communiquer
- Retrouver la confiance entre les différents professionnels



## Le calendrier de travail

Chaque groupe de travail doit se réunir plusieurs fois jusqu'à janvier 2022.

1. Les dates de réunions pour le **1<sup>er</sup> groupe** sont :



- le 28 octobre
- le 10 novembre
- le 8 décembre
- et le 16 décembre

2. Les dates de réunions pour le **2<sup>ème</sup> groupe** sont :



- le 21 octobre
- le 27 octobre
- le 16 novembre
- le 30 novembre
- et le 9 décembre

3. Les dates de réunions pour le **3<sup>ème</sup> groupe** sont :



- le 22 octobre
- le 6 novembre
- le 19 novembre
- le 3 décembre
- et le 17 décembre

4. Les dates de réunions pour le **4<sup>ème</sup> groupe** sont :



- le 10 novembre

- le 23 novembre
- et le 8 décembre

Les résultats des discussions de ces groupes seront publiés fin janvier 2022.

## Comment participer aux travaux des Assises ?

Si vous faites un métier en rapport avec le bois vous pouvez participer aux Assises

Pour participer aux réunions, il faut écrire un mail à l'adresse :

[assises-foret-bois@agriculture.gouv.fr](mailto:assises-foret-bois@agriculture.gouv.fr)

Vous pouvez participer

- Par écrit
- En assistant aux réunions.



## Si vous voulez nous contacter :

- Service de presse de Julien Denormandie,  
ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Tél : 01 49 55 59 74  
Mail : [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)
- Service de presse d'Emmanuelle Wargon,  
ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique,  
chargée du Logement  
Tél : 01 40 81 81 23  
Mail : [presse.wargon@ecologie.gouv.fr](mailto:presse.wargon@ecologie.gouv.fr)
- Service de presse d'Agnès Pannier-Runacher,  
ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie,  
des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie  
Tél : 01 53 18 44 38  
Mail : [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)
- Service de presse de Bérangère Abba,  
secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique,  
chargée de la Biodiversité  
Tél : 07 61 25 89 87  
[presse.abba@ecologie.gouv.fr](mailto:presse.abba@ecologie.gouv.fr)

© Crédits photo : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site [www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read) .

Mise en accessibilité FALC par [Com'access](#).

Le texte a été relu et validé par Matthieu Lepais et Audrey Coudouel de l'Association Trisomie 21 Rhône et Métropole de Lyon.

Nous les remercions vivement.